Garonne), en 1820, mort le 27 janvier 1887. Il vint très jeune à Paris où il entra au Conservatoire pour y suivre les cours de déclamation, après avoir été pendant quelque mois élève en pharmacie. L'unique passion de sa vie a été le théâtre ; il a joué la tragédie à l'Odéon et joué avec Rachel à la Comédie-Française. Entre temps, il a abordé la politique et fait une brochure où il attaquait la souveraineté du pape. Il a également écrit un livre : la *Parole* (1865, in-12), et publié un poème : les *Châteaux en Espagne* (1861, in-8°), et fait jouer à la Porte-Saint-Martin *les Grands Devoirs*, drame en 5 actes et en vers.

Il y a quelques années, M. Ballande eut une idée que les envieux et les indifférents ne manquèrent pas de traiter d'utopie. Emu des nombreuses difficultés que les jeunes auteurs dramatiques éprouvent à faire jouer leurs œuvres, il créa la Société de patronage des auteurs dramatiques inconnus. Aux termes des statuts de cette association, un jury devait examiner les manuscrits et faire représenter les pièces dignes de voir la rampe. Mais où trouver un théâtre ? où surtout trouver de l'argent? Suivant le projet élaboré par lui, vingt-cinq dames patronnesses devaient placer chacune 100 francs de billets lorsqu'une pièce avait été reçue, ce qui formait un total de 2,500 francs, c'est-à-dire de quoi subvenir aux premiers frais. La pièce réussissait-elle, elle faisait de l'argent et vivait de son propre succès. Tombait-elle, on passait à une autre.

Restait la question de la salle. Après avoir vainement frappé à la porte de la plupart des directeurs qui refusèrent de lui prêter leurs théâtres, M. Ballande loua la salle Herz où eut lieu la première représentation en 1867.

Mais la véritable innovation de M. Ballande fut la création des Matinées littéraires du dimanche, qui eurent lieu tant à la Gaîté qu'à la Porte-Saint-Martin, et dont plusieurs sont restées célèbres. Le but de M. Ballande était de réagir par le spectacle des chefs-d'œuvre classiques sur le goût public égaré, ou plutôt corrompu par le répertoire moderne. La première matinée fut donnée le 17 janvier 1869. Suivant le programme conçu par M. Ballande, il s'agissait de représenter chaque semaine, de deux à cinq heures, à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mai, les chefs-d'œuvre classiques, et de faire précéder chacune de ces représentations d'une conférence sur la pièce principale qui devait être jouée.

Il serait trop long d'énumérer toutes les difficultés auxquelles se heurta M. Ballande. L'innovateur ne se découragea pas cependant. Entre autres récompenses qui vinrent le consoler de ses nombreux déboires, M. Ballande reçut de l'Académie française un prix de 4,000 francs. Dans le rapport sur les prix de vertu, lu devant les cinq Académies assemblées dans la séance du 8 août 1872, le duc de Noailles disait : « L'académie a particulièrement regretté comme devant être récompensée l'initiative hardie et le zèle aussi ingénieux que désintéressé de M. Ballande, qui a fondé les Matinées, pendant lesquelles il fait jouer les chefs-d'œuvre de notre théâtre classique, en les faisant précéder d'une conférence qui, d'avance, explique l'œuvre et prépare les auditeurs à la bien saisir. Cette heureuse idée portera ses fruits. Elle popularise nos chefs-d'œuvre, leur conquiert une classe nouvelle d'admirateurs attentifs, sympathiques, prompts à s'émouvoir, qui apprennent à vivre dans une sphère plus haute, et chez qui naît et se propage le sentiment du beau. L'Académie, en recommandant à M. H. Ballande de ne pas s'écarter de sa voie, s'associe à ses efforts. » Le 2 juin précédent, M. Sarcey, qui fut un des plus infatigables conférenciers de M. Ballande, disait dans le journal le *Temps* : « L'institution de M. Ballande durera. L'Académie l'a consacrée en lui donnant un de ces prix qu'elle réserve à la publication des œuvres morales. Quelques immortels se sont demandé si l'Académie avait bien le droit de détourner ainsi les fonds dont elle dispose vers un but que n'avaient pas prévu les donateurs ; mais l'austère M. Guizot a levé tous les scrupules. Il a, dans une improvisation éloquente, fait ressortir ce que ces matinées avaient d'utile aux mœurs et quels services elles avaient rendus au grand art. Elles en rendront bien d'autres. C'est moi qui, le premier, comparant aux offices de l'église ces représentations qui se donnent le dimanche, à la même heure, les ai appelées des « vêpres laïques ». Le mot fit du bruit en son temps ; on s'en précédait ; de quoi ne se moque-t-on pas? Je n'avais pourtant pas tort : les œuvres qu'on a jouées là étaient belles, tout au moins très-curieuses et pleines de grandes leçons. »

Parmi les acteurs qu'on remarqua dans les matinées Ballande, nous citerons : Beauvallet père et fils, Brindeau, Ballande lui-même qui a joué trois fois le *Cid* et *Polyeucte*; Bertoni père, Coquelin aîné, Paul Cèves, Delannay, Dupont-Vernon, Dumaine, Lafontaine, Laferrière, Maubant, Mounet-Sully, Mélingue, le ténor Roger, Saint-Germain, Talbot, Talien, Taillade, etc.

Comme actrices, les matinées ont compté notamment : Mmes Augustine Brohan, Sarah Bernhardt, Bovery, Duguerret, Marie Dumas, Descloux, Jouassin, Alice Lody, Céline Montaland, Elise Picard, Reichemberg.

Les principaux conférenciers qui se firent entendre aux matinées de M. Ballande furent MM. Bertin, Léo Lespès, Paul Féval, Talbot, Claretie, Edouard Fournier, Deschanel, Ernest Legouvé, Arsène Houssaye et enfin M. Sarcey, qui a parlé plus de trente fois.

Un historien dramatique infatigable, M. J. Maret-Leriche, qui a publié diverses études sur les matinées de M. Ballande, conclut ainsi au sujet de son œuvre : « Voilà donc ce que cet homme de foi, de persévérance et de volonté a fait, sans être secondé ni par le ministre, M. Jules Simon (alors au département de l'Instruction publique), ni par M. Ch. Blanc, qui, naguère encore, était directeur des Beaux-Arts, ni même par la Comédie-Française, à partir du jour où, se substituant à elle, il entreprit de célébrer le deuxième centenaire de la mort de Molière (1873). M. Hilarion Ballande a encore été moins secondé par l'administration du second Théâtre-Français, qui, lui, n'a jamais voulu lui prêter seulement un figurant. Pourquoi? puisque de ces deux grandes scènes, et de bien d'autres encore, M. Ballande a été le pourvoyeur et non pas le rival. »

Nous venons de parler du deuxième centenaire de Molière. M. Ballande entreprit de le célébrer d'une manière digne de l'illustre Poquelin. Il loua pour huit jours, et cela de ses propres deniers, la salle Ventadour, pour y donner neuf représentations diurnes et neuf représentations nocturnes.

Le nom de « jubilé », qu'il donna à cette série de solennités, fit rire, surtout quand on le rapprocha des « vêpres laïques » de M. Sarcey. Ce mot avait un certain parfum de sacristie, et M. Ballande aurait peut-être pu en trouver un autre ; cependant ce même mot avait été appliqué en Angleterre pour Shakspeare, et en Allemagne pour Schiller.

Les représentations du « jubilé » eurent lieu dans l'ordre suivant :

Le premier jour, les *Fourberies de Scapin*, la *Dernière heure de Molière*, pièce en vers de M. Alazard. Conférence d'*Inauguration du Jubilé*, par F. Sarcey.

Le deuxième jour, l'*Etourdi*, la *Jeunesse de Molière*, conférence par Ed. Fournier.

Le troisième jour, le *Dépit amoureux*, en cinq actes, les *Voyages de Molière*, conférence par M. J. Claretie.

Le quatrième jour, le *Mariage forcé* et cantates.

Le cinquième jour, *Tartufe*, la *Bataille de Tartufe*, conférence par M. E. Deschanel.

Le sixième jour, les *Femmes savantes*, les *Portraits de Molière*, conférence par M. A. Vitu.

Le septième jour, le *Dépit amoureux*, en cinq actes (redemandé), l'*Œuvre de Molière*, conférence par M. Ch. Hippeau.

Le huitième jour, le *Misanthrope*, les *Amours de Molière*, conférence par M. de Lacommeraye.

Le neuvième jour, le *Mariage forcé* et festival, cantates etc.

Malheureusement, on était en plein mois de mai, et le soleil radieux attirait plus les oisifs que le soleil factice des lustres de la salle Vendatour. Peu de gens répondirent à l'appel de M. Ballande, qui dépensa plus de 20,000 francs « de sa cassette ».

M. Ballande eut, dans le cours de ses matinées, qui ont cessé d'exister depuis deux ans, deux imitateurs qui furent encore moins heureux que lui : à l'Ambigu, M. de Faby, qui fit jouer l'*Othello* de Ducis et la *Mort de Calas*, de Pain. Au Châtelet, M. Randoux fit jouer et joua lui-même le *Tartufe*. Mais ces deux imitateurs durent bien vite abandonner leur projet. Tout récemment enfin, Mlle Marie Dumas vient d'inaugurer des matinées dramatiques.

Aujourd'hui plusieurs grands théâtres, bénéficiant de l'idée de M. Ballande, ont organisé, le dimanche, des représentations diurnes ; mais ils ne donnent guère que le répertoire moderne. Citons cependant le Gymnase, qui n'a point tenté de ressusciter les œuvres des grands maîtres, mais qui a trouvé une bonne voie en servant à son public les bons vieux vaudevilles et les bonnes vieilles comédies de 1830.

M. Ballande, désenchanté, mais non découragé, en est revenu à sa première idée : protéger les jeunes. Il est, depuis 1876, directeur de l'ancien théâtre Déjazet, qu'il a, trop pompeusement peut-être, appelé le troisième Théâtre-Français. Sur la nouvelle scène, quelques jeunes auteurs ont pu se produire... hélas ! devant un public trop clairsemé. Mais M. Ballande, en comptant ses maigres recettes, peut se consoler en disant : Si mon projet n'est pas fructueux, j'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris!

BALLANTI (Jean-Baptiste), sculpteur italien. Il est auteur d'un grand nombre de statues religieuses.

BALLARAT, ville d'Australie, ch.-l. d'un district de la province de Victoria; 64,260 hab. avec les faubourgs. Cette ville s'est bâtie en quelques années dans un site jusque-là désert, grâce à la présence dans son voisinage de riches mines d'or. C'est à Buninyong, sur la rivière de Ballarat, que furent découverts, en 1851, les premiers gîtes aurifères de l'Australie, et cinq ans après on comptait déjà près de 50,000 mineurs établis dans le district. Le précieux minerai y était disséminé en masses irrégulières dans l'argile bleue et autres couches supérieures; en 1853, on y trouva deux énormes pépites d'or, dont l'une pesait 207 onces et l'autre 685. En dix ans, on exporta de Ballarat d'immenses quantités d'or; les gîtes aurifères sont aujourd'hui épuisés.

Un voyageur autrichien faisait de Ballarat le tableau suivant en 1856 : « Ballarat, le foyer de la vie des chercheurs d'or, est situé au haut d'une montagne escarpée, comme un nid de corbeaux et de vautours. Il porte, il est vrai, le nom pompeux de cité ; mais, sans un effort d'imagination, il est difficile, au milieu des tentes éparses et des masses de maisons de bois, d'y reconnaître les attributs même les plus modestes d'une ville. Pourtant c'est une place d'une énorme importance. Les maisons de bois reposent sur un sol aurifère ; les boutiques en toile cachent un rare bien-être, et dans les rues confuses qui se croisent il règne une activité, un pêle-mêle, des cris, une animation qui ressemblent plutôt à une chasse sauvage qu'à la circulation d'hommes civilisés vaquant à leurs affaires. Çà et là se montrent de petites églises et des chapelles ombragées de pins de Norfolk; des habitations isolées, soigneusement construites, s'élèvent aussi déjà de terre ; des hôtels à un et même à deux étages, peints en jaune, en vert et en rouge, présentent un aspect assez étrange au milieu des petites maisons en toile qui montent ou descendent en désordre le long de la montagne; des enseignes et des écriteaux de dimensions gigantesques, sans aucune proportion avec les petites huttes qu'ils décorent, annoncent ici un restaurant chinois, là le cirque olympique d'une fameuse compagnie ; il est pas moins d'un temple français de la Fortune, acteurs, danseurs et sauteurs anglais, etc. Quant à la population de la ville, il est impossible de la dénombrer, encore moins de la compter ; tout le monde est constamment en voyage ou travaille aux mines ; très-peu de gens ont des demeures fixes ; personne n'attache au lieu qu'il a une fois choisi ; chacun court où la fortune semble lui sourire. »

Quelques années plus tard, Ballarat était déjà tombé de son rang de digging, écrivait Fauchery, sur lequel je n'avais laissé rien que des tentes et un personnel de 12,000 mineurs, j'y retrouvais une population de 30,000 âmes, des gens en habit noir suivis de la famille et visitant curieusement le tour des *trous*, dont quelques-uns dépassent 200 pieds de profondeur ; puis une ville coquette et animée, des constructions en brique, en bois et en fer, des magasins magnifiques, des machines à vapeur, un journal quotidien, deux théâtres, des salles de concert, des salles de vente, des steeple-chases, des peintres d'histoire et des photographes ! »

BALLARD (George), écrivain anglais, né à Campden, dans le Gloucestershire, mort en 1755. Il s'est beaucoup occupé d'antiquités, mais ce qui fait surtout sa célébrité, c'est un recueil biographique intitulé : *Histoire des dames anglaises qui ont reçu une éducation classique pour leurs travaux et leurs connaissances dans les langues savantes, les arts et les sciences.* (Oxford, 1752, in-4°).

BALLARINI (Paul), peintre italien, né à Bologne en 1712. Il fut élève de Francesco Monti et étudia aussi l'architecture sous Stefano Orlandi et Ferdinando Bibiena. Ses peintures d'ornement et de chant, aromes sont remarquables par l'éclat du coloris. Bien qu'il ait beaucoup travaillé dans diverses villes d'Europe, on connaît peu d'ouvrages de lui dans les collections publiques ; celles de France n'en possèdent aucun.

BALLAROTTI (François), musicien italien du XVIIe siècle. On lui doit en partie la musique de l'*Alciato o violenza d'amore*, opéra auquel il avait collaboré avec François-Charles Pollarolo et François Gasparini, et qui fut représenté à Venise en 1699. Il avait également écrit, avec Perti et Mogni, la musique d'un autre opéra, *Ariovisto*, représenté la même année à Milan, et celle de l'*Amante impazzito*, joué à Venise en 1714.

BALLE s. f. — Encycl. *Balles explosibles.* De toutes les blessures causées par les armes à feu, les plus dangereuses sont celles que font les *balles* explosibles. Après la campagne du Danemark et la guerre entre la Prusse et l'Autriche, l'opinion publique s'était vivement émue en apprenant qu'il avait été fait usage de ces engins, qui non-seulement donnent la mort, mais encore l'accompagnent d'horribles souffrances. Aussi accueillit-elle avec un sentiment d'approbation unanime l'initiative prise en 1868 par le cabinet de Saint-Petersbourg. Par une note adressée aux puissances européennes, la Russie demanda aux diverses puissances si, sans porter préjudice à l'art militaire et aux droits de la guerre, il ne conviendrait pas de proscrire l'emploi des *balles* explosibles. Une conférence eut lieu à Saint-Pétersbourg le 31 novembre 1868, sous la présidence du général Milutine. Les hommes qui la composaient avaient étudié le problème ; ils n'avaient plus qu'à échanger leurs idées. Trois mois durent suffisent pour se mettre d'accord, et le 11 décembre la déclaration suivante fut signée : « Sur la proposition du cabinet impérial de Russie, une commission militaire internationale ayant été réunie à Saint-Pétersbourg afin d'examiner la convenance d'interdire l'usage de certains projectiles en temps de guerre entre les nations civilisées, et cette commission ayant fixé d'un commun accord les limites techniques où les nécessités de la guerre doivent s'arrêter devant les exigences de l'humanité, les soussignés sont autorisés par les ordres de leurs gouvernements à déclarer ce qui suit :

» Considérant que les progrès de la civilisation doivent avoir pour effet d'atténuer autant que possible les calamités de la guerre;

» Que le seul but légitime que les Etats doivent se proposer durant la guerre est l'affaiblissement des forces militaires de l'ennemi;

» Qu'à cet effet il suffit de mettre hors de combat le plus grand nombre d'hommes possible ; que ce but serait dépassé par l'emploi d'armes qui aggraveraient inutilement les souffrances des hommes mis hors de combat, ou rendraient leur mort inévitable ; que l'emploi de pareilles armes serait dès lors contraire aux lois de l'humanité ;

» Les parties contractantes s'engagent à renoncer mutuellement, en cas de guerre entre elles, à l'emploi, par leurs troupes de terre ou de mer, de tout projectile d'un poids inférieur à 400 grammes qui serait ou explosible ou chargé de matières fulminantes ou inflammables. Elles inviteront tous les Etats qui n'auront pas participé, par l'envoi de délégués, aux délibérations de la commission militaire internationale tenue à Saint-Pétersbourg à accéder au présent engagement.

» Cet engagement n'est obligatoire que pour les parties contractantes ou accédantes en cas de guerre entre deux ou plusieurs d'entre elles ; il n'est pas applicable vis-à-vis des parties non contractantes ou qui n'auraient pas accédé. Il cesserait d'être obligatoire du moment où, dans une guerre entre parties contractantes ou accédantes, une partie non contractante ou qui n'aurait pas accédé se joindrait à l'un des belligérants. Les parties contractantes ou accédantes se réservent de s'entendre ultérieurement toutes les fois qu'une proposition précise serait formulée en vue des perfectionnements à venir que la science pourrait apporter dans l'armement des troupes, afin de maintenir les principes qu'elles ont posés et de concilier les nécessités de la guerre avec les lois de l'humanité. »

Pendant la guerre de 1870, on a prétendu que la Prusse s'était servie de *balles* explosibles ; mais nous devons à la vérité de dire que le fait n'a pas été prouvé.

BALLE (Nicolas-Edinger), écrivain et théologien danois, né en 1744, mort en 1810. Il entra dans l'état ecclésiastique, fut nommé coadjuteur d'un évêque et décoré de l'ordre de Danebrog. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Oratio de dignitate Verbi divini per Lutherum restituta* (1769) ; *Tres orationes de Danorum Norvagorumque in litteris excolendis diligentia* (1782) ; *Catéchisme de Luther, avec des notes en danois* (1786) ; *Historia Ecclesiæ christianæ* (1790).

***BALLEROY**, bourg de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Bayeux, sur un coteau qui borde la rivedroite de la Drome ; pop. aggl., 1,131 hab. — pop. tot., 1,220 hab. Nombreuses fabriques de dentelles et de blondes. Dans les environs de Balleroy, mines de fer qui alimentaient autrefois une vaste forge dont les crêtes sont ornées de forêts magnifiques, qui ombragent des villages construits au bord de gracieux ruisseaux ; les arbres sont toujours d'un beau vert et l'herbe des prairies conserve toujours une belle apparence. Il n'existe pas de routes tracées, mais seulement quelques sentiers plus ou moins battus qu'il faut souvent abandonner à cause d'une chute d'arbre ou d'une pousse de lianes. Les ruisseaux, très-nombreux, ont des directions bien différentes ; beaucoup roulent vers le S., mais à une certaine distance à l'intérieur ils se tournent vers le N.-E. ; ceci s'explique par de grandes inégalités de terrain, car, à 40 milles E.-S.-E. des frontières, le voyageur arrive sur la crête d'une pente d'environ 2,000 pieds de profondeur, surplombant la rivière de Quango, dans la vallée de Cassange, qui semble avoir été formée par des écoulements précipités d'eau. Les villages sont assez grands et bien bâtis. Les maisons sont tellement entourées de plantes et d'arbres que souvent le toit seul est visible. Les champs environnants produisent des grains, du manioc et du tapioca. Les Balondas sont industrieux et avec eux les voisins de Balabala trouvent chez eux aide et protection contre leurs chefs, qui les vendent souvent comme esclaves. Ils sont cependant idolâtres, et nous trouvons à jusque pas, dans les immenses et épaisses forêts qui entourent leurs villages, des statues de dieux ou de déesses. Les Balondas occupent le pays jusqu'au 7e degré de latit. S.; ils ont beaucoup de chefs subalternes qui sont tous soumis au chef suprême, Matianiro. »

BALSAMIFLUE adj. fém. (bal-za-mi-flû — du lat. *balsamum*, baume ; *fluo*, je coule). Se dit pour BALSAMIFLUÉE.

***BALSAMODENDRON** s. m. — Encycl. Bot. Kunth, qui a créé ce genre, l'a formé aux dépens du genre amyride. Il le caractérise ainsi : huit étamines insérées sur un disque annulaire ; style court, obtus, non divisé ; drupe à une ou deux loges ; feuilles à trois ou cinq folioles sessiles. Les *balsamodendrons* sont des arbres ou des arbrisseaux, dont une espèce, qui a donné son nom au genre, produit le baume de La Mecque. On en connaît trois ou quatre autres espèces.

BALLIÈRE s. f. (ba-liè-re — rad. *balle*). Paillasse faite de balles d'avoine.

BALLINERI (Jean), peintre italien, né à Florence vers la fin du XVIe siècle. Elève de Cigoli, il a imité si habilement la manière de son maître qu'on ne pouvait pas distinguer les tableaux des deux artistes. Ballineri travailla à Rome pour le pape Clément VIII, vint ensuite à Florence et y mourut de misère.

***BALLON** s. m. — Globe de verre qu'on met aux lampes. — Voiture qui, dans le département de la Somme, sert à transporter du poisson.

— Encycl. *Ballons en caoutchouc.* Remplacer par du caoutchouc la baudruche autrefois employée pour la fabrication des petits *ballons* au gaz hydrogène, c'était une idée bien simple et qui semblait devoir venir à l'esprit de tout le monde ; elle n'a pourtant surgi qu'en 1857, et celui qui l'a trouvée, un fabricant ruiné de Saint-Denis, réalisa par elle, en quelques mois, une fortune de 500,000 fr. Les nouveaux *ballons* firent fureur ; les promenades de Paris en furent d'abord encombrées ; la province et l'étranger partagèrent bientôt cet engouement qui, du reste, dura peu. Le nouveau jouet, qui s'était vendu jusqu'à 5 et 6 francs, tomba rapidement à 50, 20 et 10 centimes ; mais ce ne fut pas le moment des moindres profits ; car alors seulement le petit *ballon* devint vraiment populaire.

En 1872, une nouvelle idée d'un marchand parisien rendit aux *ballons* la vogue qu'ils avaient perdue ; cet ingénieux industriel s'avisa de transformer en réclame le *ballon* en caoutchouc. L'idée fut trouvée bonne et fut rapidement imitée. Dans la même année 1872, un seul marchand de nouveautés affirmait avoir distribué gratis (comme si les marchands livraient jamais gratis !) jusqu'à 300,000 *ballons*; que les clients s'amusaient avec pas payés. Cette illusion a si bien pris, que tout grand magasin de nouveautés veut gros aujourd'hui de 4 à 5,000 pour dans l'armement des troupes, afin de maintenir les principes qu'elles ont posés et de concilier les nécessités de la guerre avec les lois de l'humanité. »

Pendant la guerre de 1870, on a prétendu que la Prusse s'était servie de *balles* explosibles ; mais nous devons à la vérité de dire que le fait n'a pas été prouvé.

BALLE (Nicolas-Edinger), écrivain et théologien danois, né en 1744, mort en 1810. Il entra dans l'état ecclésiastique, fut nommé coadjuteur d'un évêque et décoré de l'ordre de Danebrog. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Oratio de dignitate Verbi divini per Lutherum restituta* (1769) ; *Tres orationes de Danorum Norvagorumque in litteris excolendis diligentia* (1782) ; *Catéchisme de Luther, avec des notes en danois* (1786) ; *Historia Ecclesiæ christianæ* (1790).

***BALLEROY**, bourg de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Bayeux, sur un coteau qui borde la rivedroite de la Drome ; pop. aggl., 1,131 hab. — pop. tot., 1,220 hab. Nombreuses fabriques de dentelles et de blondes. Dans les environs de Balleroy, mines de fer qui alimentaient autrefois une vaste forge dont les crêtes sont ornées de forêts magnifiques, qui ombragent des villages construits au bord de gracieux ruisseaux ; les arbres sont toujours d'un beau vert et l'herbe des prairies conserve toujours une belle apparence. Il n'existe pas de routes tracées, mais seulement quelques sentiers plus ou moins battus qu'il faut souvent abandonner à cause d'une chute d'arbre ou d'une pousse de lianes. Les ruisseaux, très-nombreux, ont des directions bien différentes ; beaucoup roulent vers le S., mais à une certaine distance à l'intérieur ils se tournent vers le N.-E. ; ceci s'explique par de grandes inégalités de terrain, car, à 40 milles E.-S.-E. des frontières, le voyageur arrive sur la crête d'une pente d'environ 2,000 pieds de profondeur, surplombant la rivière de Quango, dans la vallée de Cassange, qui semble avoir été formée par des écoulements précipités d'eau. Les villages sont assez grands et bien bâtis. Les maisons sont tellement entourées de plantes et d'arbres que souvent le toit seul est visible. Les champs environnants produisent des grains, du manioc et du tapioca. Les Balondas sont industrieux et avec eux les voisins de Balabala trouvent chez eux aide et protection contre leurs chefs, qui les vendent souvent comme esclaves. Ils sont cependant idolâtres, et nous trouvons à jusque pas, dans les immenses et épaisses forêts qui entourent leurs villages, des statues de dieux ou de déesses. Les Balondas occupent le pays jusqu'au 7e degré de latit. S.; ils ont beaucoup de chefs subalternes qui sont tous soumis au chef suprême, Matianiro. »

BALSAMIFLUE adj. fém. (bal-za-mi-flû — du lat. *balsamum*, baume ; *fluo*, je coule). Se dit pour BALSAMIFLUÉE.

***BALSAMODENDRON** s. m. — Encycl. Bot. Kunth, qui a créé ce genre, l'a formé aux dépens du genre amyride. Il le caractérise ainsi : huit étamines insérées sur un disque annulaire ; style court, obtus, non divisé ; drupe à une ou deux loges ; feuilles à trois ou cinq folioles sessiles. Les *balsamodendrons* sont des arbres ou des arbrisseaux, dont une espèce, qui a donné son nom au genre, produit le baume de La Mecque. On en connaît trois ou quatre autres espèces.

BALSER (Jean-Christophe), jurisconsulte allemand, né à Giessen en 1710, mort en 1779. Après avoir fait ses études à Giessen, il y devint professeur de droit et publia : *Dissertatio inaugurialis de pœna stupri* (Giessen, 1736, in-4°) ; *Dissertatio de libertate religionis* (Giessen, 1738, in-4°).

BALSER (Georges-Frédéric-Guillaume), médecin allemand, né à Giessen en 1780. Il professa la médecine dans sa ville natale et publia : *Dissertatio inaugurali, sistens primas lineas systematis scientiæ medicæ* (1801, in-4°).

BALTA, président de la république du Pérou, assassiné en juillet 1872. Il entra dans l'armée et parvint rapidement au grade de colonel. En 1867, Balta organisa dans le nord du Pérou une insurrection contre Prado, président de la république. Celui-ci ayant été renversé, il fut élu président et prêta serment le 1er mai 1868. Pendant son administration, le Pérou jouit d'un calme inaccoutumé. Balta s'attacha à imprimer une grande activité aux travaux publics, surtout à la construction des chemins de fer ; mais, dans ce but, il donna des hypothèques sur le guano et obéra le trésor d'une manière déplorable. Il ouvrit une négociation détestable avec les étrangers, et sur son initiative Lima eut en 1869 une exposition industrielle. Les pouvoirs que lui conférait la constitution devant expirer le 2 mai 1872, il procéda aux élections, et un démocrate, Manuel Pardo, fut élu président de la république. Le ministre de la guerre, Gutiérez, poussa Balta à violer la constitution pour se maintenir au pouvoir ; mais celui-ci, bien que d'un caractère vicieux, déclara qu'il respecterait strictement la légalité. Gutiérez tentait alors de faire un coup d'Etat pour son propre compte. Il arrêta le président, prononça la dissolution du congrès, qui le mit hors la loi, et se proclama dictateur (23 juillet 1872). Balta, qui essayé de fuir, fut assassiné par le frère de Gutiérez. Sa mort fut vengée par la population de Lima, qui prit les armes et mit à mort les frères Gutiérez.

***BALTARD** (Victor), architecte et dessinateur. — Il est mort en janvier 1874. Les Halles centrales lui valurent d'être rangé parmi les premiers architectes de ce temps entre lesquels se partagèrent les suffrages pour le grand prix de 100,000 francs, qui fut décerné à M. Duc en 1869. Baltard appartenait à la religion protestante, ce qu'on ne sut qu'au moment de sa mort. C'était un travailleur infatigable et un homme d'esprit, à qui l'affabilité de ses manières avait fait de nombreux amis. Ce fut sur ses plans que M. Janvier construisit le grand marché aux bestiaux et les abattoirs de la Villette, à Paris. Enfin, on doit à Baltard le temple protestant de Nérac, le château de M. Haussmann, à Castar, et un grand nombre de tombeaux, notamment ceux d'Ingres, de Cousin, d'Artaud, du banquier Berthelin, du peintre Hippolyte Flandrin, auteur du monument commémoratif élevé en l'honneur de ce peintre à Saint-Germain-des-Prés, etc.

BALTE, nymphe, mère d'Epimnéide.

BALTET (Charles), horticulteur et écrivain français, né à Troyes (Aube) en 1830. Il est devenu le directeur d'un vaste établissement horticole dans sa ville natale, et il a obtenu pour la beauté de ses produits des médailles d'honneur dans plusieurs expositions. M. Baltet est membre résident de la Société académique de l'Aube et de diverses sociétés, Académies et comices d'agriculture et d'horticulture. Collaborateur de l'*Horticulteur français*, de la *Revue horticole*, du *Journal d'Agriculture pratique*, du *Journal de la ferme*, du *Livre de la ferme* de Pierre Joigneaux, etc., il a publié en outre plusieurs ouvrages. Nous citerons de lui : les *Bonnes poires, leur description dressée et la manière de les cultiver* (Troyes, 1859, in-12), dont la 3e et la 4e édit. ont paru sous le titre de : *Culture du poirier, comprenant la plantation, la taille, la mise à fruit et la description des 100 meilleures poires* (1865 et 1867, in-12) ; l'*Horticulture en Belgique, son enseignement, ses institutions, son organisation officielle* (1865, in-4°, avec pl.) ; l'*Art de greffer les arbres, arbrisseaux et arbustes fruitiers ou d'ornement pour les multiplier, les former ou les mettre à fruit* (1868, in-12, avec fig.) ; *Culture du cerisier, du cerise et ses effets* (1871, in-8°) ; *Culture des arbres fruitiers au point de vue de la grande production* (1871, in-8°).

***BALTHAZAR** (Casimir-Alexandre-Victor DE), peintre français. — Il est mort en avril 1875. Depuis 1859, il n'avait plus exposé que le portrait du *Baron Gouvion*, en 1868.

***BALTIMORE**, ville des Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — Elle compte aujourd'hui 267,354 hab.

BALTIMORE (Frédéric, lord), voyageur et poète anglais, mort à Naples en 1771. Il fit, en 1762 et 1763, un voyage en Orient, revint en Angleterre, séduisit une jeune fille et fut obligé de se réfugier en Italie. Il fit, sur les restes de sa fortune, une pension au général corse Paoli. Il avait publié : *Voyage en Orient* (1767) ; *Gaudia poetica en latin, en anglais et en français* (Londres, 1769, in-4°).

BALTIQUES (PROVINCES). Les provinces Baltiques (Courlande, Esthonie, Livonie, Finlande) ont aussi été appelées Provinces russes allemandes ou provinces allemandes de la Baltique. Cela pourrait faire penser que les populations sont allemandes d'origine et qu'elles parlent allemand ; mais ce serait là une opinion dénuée de fondement, et la langue allemande n'est parlée que dans les villes ou dans les familles plus riches.

Dans les pays de l'Europe les plus civilisés, nous ne sommes pas habitués à un fait aussi curieux que celui d'une population rurale appartenant en masse à une autre nationalité que celle des citadins et des propriétaires de la plaine et parlant des langues absolument différentes. Eh bien, dans les provinces Baltiques, la campagne ne comprend pas la ville, et, dans les cités mêmes, il est rare que l'allemand soit compris des vrais fils du sol. Les nobles et les bourgeois parlent allemand, mais tous les paysans n'ont d'autre idiome que leur letton ou leur esthonien. Après sept cents ans d'une domination incontestée de l'élément germain, domination à la fois matérielle et morale, les nations fixées sur le sol sont restées aussi éloignées du germanisme que les Indous peuvent l'être de la langue et de la civilisation anglaises.

***BALTZER** (Guillaume-Edouard), pasteur allemand. — Parmi les ouvrages qu'il a publiés depuis 1851, nous citerons : *Nouveaux prophètes, discours sur leur vie, leur caractère et leur importance* (1853, in-8°) ; *Histoire religieuse universelle* (1854, in-8°) ; *Nouveaux fatalistes du matérialisme* (1859, in-8°) ; *Schiller* (1860, in-8°) ; *Coup d'œil sur le monde* (1859, réédité en 1868, 2 vol. in-8°) ; *Dieu, le monde et l'homme* (1865, in-8°) ; *Manière naturelle de vivre* (1867-1868, 3 vol. in-16) ; le *Livre du travail* (1870, in-8°), etc.

***BALUFFI** (Gaëtan), cardinal italien. — Il est mort en 1868.

BALVAS (Antonio), poète espagnol, né à Ségovie en 1629. Il a laissé un recueil de poésies sous le titre de *El Poeta castellano* (Valladolid, 1627, in-12).

BALYRE, ancienne rivière de Messénie, dans le Péloponèse. Son nom lui venait, dit la tradition, de ce que l'humeur, rendue aveugle, laissa tomber sa lyre dans ses eaux.

***BALZE** (Jean-Etienne-Paul), peintre français. — Parmi les travaux exécutés par ce remarquable artiste dans ces dernières années, nous citerons : la *Vierge et l'Enfant Jésus*, peinture sur faïence (Salon de 1868) ; *Dieu le père charge son fils de promulguer la doctrine de la sainte Trinité, Jésus-Christ charge les apôtres de baptiser les hommes, Jésus-Christ déclare que son père lui défère le jugement des hommes*, peintures sur faïence exécutées pour l'église de la Trinité, à Paris. En 1869, il exécuta sur faïence, pour la façade de l'église de Puiseaux, *Saint Pierre, Saint Paul, Saint Louis et Louis VI*. Cette même année, il envoya au Salon un tableau représentant la *Façade de Notre-Dame de Puiseaux décorée de peintures sur faïence par l'auteur* et un dessin représentant sainte Cécile. Enfin, en 1875, il a exécuté pour les tympans du porche de l'église Saint-Joseph des émaux sur lave représentant *Saint Joseph montant au ciel, l'Ange de la vigilance* et l'*Ange de la pureté*. M. Paul Balze a été décoré de la Légion d'honneur en 1873.

***BALZE** (Jean-Antoine-Raymond), peintre, frère du précédent. — Comme lui, il a été décoré de la Légion d'honneur en 1873. Parmi les œuvres qu'il a exposées depuis le *Triomphe de Galatée*, nous citerons : la *Guerre, ses causes, ses suites, Une suivante des mystères d'Isis* (1867) ; les *Vendeurs chassés du temple*, gouache (1868) ; *Elégie nationale* (1872) ; *Jésus-Christ apaisant la tempête* (1873) ; *Bénédiction pontificale à Sainte-Marie-Majeure*, la *Première communion* (1874), *Jeanne Darc à Patay, Sitène* (1877).

BALZICK, ville maritime de la Bulgarie, sur la mer Noire, à 100 kilom. S.-E. de Silistrie et à 108 kilom. N.-E. de Varna. C'est le port le plus important de la Dobrutscha, qui y apporte tous les grains destinés à l'exportation ; 3,000 hab. environ. Il s'y tient tous les ans une foire pour la vente des chevaux, des bœufs et des moutons ; le miel des environs est très-estimé. La rade est vaste et sûre ; elle est fréquentée par les bâtiments de commerce de toutes les nations.

Balzick est bâtie sur les ruines d'un ancien château fort construit par les Turcs entre Cavarna et Varna, et qui portait le nom de Pezeck, suivant M. de Hammer. C'est à tort que quelques géographes l'ont crue bâtie sur l'emplacement de l'ancien *Cruni*, la *Dionysopolis* des anciens. Les ruines de cette ville se trouvent à deux heures de Balzick et portent encore le nom de *Crané*. « Avant 1840, dit M. Vretos, Balzick n'était qu'une misérable bourgade habitée seulement par les Turcs. Mais depuis que le gouvernement ottoman a accordé à ses sujets de la Bulgarie la liberté de faire exporter leur blé pour l'étranger, la petite bourgade de Balzick est devenue une ville. Plusieurs maisons, habitées par des chrétiens, ont été bâties sur le rivage, à côté des grands magasins qui servent de dépôt pour les grains, et elle fait de jour en jour de rapides progrès dans le commerce, grâce à la sûreté de sa rade, où les navires

sont mieux abrités des violents coups de mer du nord que dans celle de Varna. Depuis lors, plusieurs Hellènes et Ioniens y sont venus s'établir en qualité de commis des négociants en blé des fortes maisons de commerce de Constantinople et de Trieste. »

BAMBALIO (Marcus Fulvius, dit), père de Fulvie, la femme de Marc-Antoine. Il vivait dans la première moitié du 1er siècle av. J.-C. Son surnom de Bambalio lui venait de la difficulté qu'il avait à s'exprimer.

BAMBAM (Jean), écrivain allemand, mort à Hambourg en 1699. Il était secrétaire du conseil des Douze de Hambourg et il a publié : *Considerationes logicæ et metaphysicæ; fine sui interpres Tacitus; Laureata statua Wilhelmo III regi Britanniæ posita*, etc.

BAMBAS (Neophytos), philologue et philosophe grec, né dans l'île de Chio, mort à Athènes en 1855. Après avoir fait ses études à Paris, il retourna dans sa ville natale, dont il dirigea le collège de 1815 à 1821. A cette époque, il alla occuper une chaire de philosophie à Corfou, qu'il quitta pour prendre la direction du collège d'Hermopolis, à Syra, et il y enseigna en même temps la philologie et la philosophie. Enfin, lors de la création de l'université d'Athènes (1837), il fut appelé à y professer la philosophie. Ce fut là qu'il passa le reste de sa vie. Bambas, qui était archimandrite de l'Eglise grecque, n'était pas seulement un pédagogue instruit, qui s'attacha à répandre le goût des études littéraires dans son pays; c'était encore un orateur des plus remarquables et un patriote ardent. Il se signala pendant la guerre de l'indépendance en excitant les esprits à se soulever contre l'étranger, notamment dans le Péloponèse, où il accompagna Démétrius Ypsilanti en 1821. Nous citerons parmi ses ouvrages, tous écrits en grec : *Rhétorique* (Paris, 1813); *Technologie de l'ancienne langue grecque* (Chio, 1816); *Ethique* (Venise, 1818); *Syntaxe de la langue grecque* (Corfou, 1828); la *Philosophie stoïque* (Athènes, 1838); *Grammaire de la langue grecque ancienne* (Athènes, 1845); *Grammaire de la langue grecque moderne* (Hermopolis, 1849); *Manuel de rhétorique sacrée* (Athènes, 1851); *Manuel d'éthique* (Athènes, 1853).

BAMBERGER (Edouard-Adrien), homme politique français, né à Strasbourg en 1825. Il appartient à une famille israélite. M. Bamberger étudia la médecine à Strasbourg, où il se fit recevoir docteur, puis il alla exercer son art à Metz en 1858. En même temps, il s'occupa avec ardeur de répandre l'instruction populaire, devint membre de la ligue de l'enseignement, fit un grand nombre de conférences sur la philosophie, les sciences naturelles, l'hygiène, etc., et collabora à divers journaux, dans lesquels il se prononça pour l'instruction obligatoire, pour l'abolition de la peine de mort, en faveur de la libre pensée, etc. Très-attaché aux idées républicaines, il se déclara hautement contre le plébiscite en 1870. Peu après, la guerre ayant éclaté avec l'Allemagne, il assista à l'investissement de Metz et il eut la douleur de voir cette ville livrée par Bazaine à l'ennemi. Elu député de la Moselle par 32,632 voix, le 8 février 1871, il alla siéger à l'Assemblée de Bordeaux parmi les membres de la gauche. Lorsque l'Assemblée fut appelée à délibérer sur la signature des préliminaires de paix, M. Bamberger protesta avec énergie contre ce traité « qui constitue, dit-il, une des plus grandes iniquités que l'histoire des peuples et les annales diplomatiques auront à enregistrer. Un seul homme devait le signer : cet homme, c'est Napoléon III. » Ce fut cette protestation qui amena le vote de déchéance de l'Empire. Après avoir voté contre le traité qui enlevait son pays natal à la France, M. Bamberger quitta l'Assemblée. Mais après l'insurrection du 18 mars, répondant à l'appel de M. Thiers, il alla reprendre son siége de député à Versailles. Il fit partie des groupes de la gauche et du centre gauche, vota les lois municipales et départementales, la proposition Rivet, se prononça pour le retour de l'Assemblée à Paris, contre la pétition des évêques, déposa en 1872 une proposition dans laquelle il demanda la mise en jugement de Bazaine, se sépara du centre gauche à la fin de cette même année et soutint la politique de M. Thiers le 24 mai 1873. Après la chute de cet homme d'Etat, M. Bamberger fit une opposition constante au gouvernement de combat et à toutes ses mesures de répression. Il vota contre le septennat (nov. 1873), contribua à la chute de M. de Broglie, appuya les propositions Périer et Malleville, et vota la constitution républicaine du 25 février 1875. Lors des élections du 20 février 1876, M. Bamberger posa sa candidature à Neuilly-sur-Seine, où il fut chaleureusement recommandé dans une lettre adressée aux électeurs de cette circonscription par un grand nombre de républicains de Metz. M. Bamberger, qui avait adhéré au programme de M. Laurent-Pichat, n'obtint au premier tour de scrutin que la majorité relative; mais au scrutin de ballottage du 5 mars suivant, il fut élu contre le docteur Villeneuve, radical, par 4,893 voix sur 9,536 suffrages exprimés. Il est allié siéger à la Chambre des députés dans les rangs de la majorité républicaine, avec laquelle il a constamment voté.

BAMBIAI s. m. (ban-bi-é). Ornith. Oiseau de Cuba, peu connu des naturalistes. On l'appelle aussi BAMBIAYA.

BAMBINO s. m. (ban-bi-no — mot italien). Nom que les Italiens donnent à l'Enfant Jésus ou à ses représentations. ‖ Pl. BAMBINI.

BAMBOCCIO (le), peintre. V. BAMBOCHE, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

* **BAMBOUK**, royaume d'Afrique. — Malgré les difficultés que le climat oppose à un établissement définitif dans ces pays empestés, leurs richesses végétales et minérales, les dernières surtout, ont depuis longtemps attiré l'attention de la France et inspiré plusieurs tentatives de colonisation qui n'ont jusqu'ici que médiocrement réussi. Les mines d'or du Bambouk sont célébrées avec enthousiasme par les indigènes et par quelques voyageurs; mais les essais qu'on a faits jusqu'ici, essais d'ailleurs incomplets et superficiels, n'ont presque pas donné de résultat. Les cantons les plus renommés pour leurs mines d'or sont Kéniéba, Khakadian, Natacon et Sirmana. Le premier surtout passe pour posséder des richesses merveilleuses et, à ce titre, il a le plus souvent attiré l'attention des voyageurs.

En 1852, M. Rey fit une excursion générale dans le Bambouk et se procura les premiers renseignements précis et authentiques que nous possédions sur ce pays.

Cinq ans plus tard, M. Brossard explora le cours de la Falémé et M. Flize pénétra jusqu'à Farabana. Cette bourgade, une des plus intéressantes de la contrée, a une origine assez singulière. Elle a été fondée vers le milieu du dernier siècle, par des esclaves en rupture de ban, qui s'y étaient réfugiés et qui s'y fortifièrent pour échapper à la poursuite de leurs maîtres. Le chef actuel de ce pays, Bongoul, continue à offrir un asile aux réfugiés des pays voisins, à la seule condition de rester à son service pendant cinq ans, et il a pu se créer ainsi les meilleures troupes et les plus déterminées que possède le pays. Du reste, le chef du pays, fidèle au contrat, n'a jamais écouté les réclamations des chefs ses voisins et n'a jamais rendu volontairement un seul de ses réfugiés.

M. Flize, arrivé à Farabana, y fut reçu par Bongoul, chef du pays, et par Boubakar-Saada, chef d'une peuplade voisine. Il leur demanda et obtint sans peine pour la France l'autorisation de fonder un établissement à Kéniéba, centre présumé des gisements aurifères. L'année suivante (1858), Faidherbe, gouverneur du Sénégal, partit de Saint-Louis pour le Bambouk et conduisit jusqu'à Kéniéba une expédition militaire, à 250 lieues du point de départ. Il fit quelques recherches relatives aux gisements aurifères, qui n'aboutirent qu'à de médiocres résultats. Il arriva cependant à reconnaître que l'or, dans ces parages, existe en pépites dans le quartz et en grains dans les sables ferrugineux et argileux. Le gouverneur dut rapatrier ses troupes, qui avaient établi l'accord entre Bongoul et Boubakar, mais sans avoir pu pousser à fond ses recherches relatives à l'or et sans avoir notamment exploré le Sanou-Kholé ou ruisseau de l'or.

BAMBYCE, ancienne ville de Syrie, qui était située à l'O. de l'Euphrate, au S.-O. de Zeugma et d'Apamée. Sur son emplacement s'élève aujourd'hui la ville de *Membidsch* ou *Membijz*. Elle porta plusieurs noms dans l'antiquité, tels que ceux de Ninus (d'après Ammien Marcellin), de Mabog, d'Edesse, et enfin d'Hiérapolis (*ville sainte*), qui lui fut donné par Séleucus Nicator. C'est sous ce dernier nom d'Hiérapolis qu'elle est mentionnée, en quelques lignes, au tome IX.

Suivant la tradition, les commencements de Bambyce datent d'un temple élevé en cet endroit par Deucalion après le déluge; on y voyait même, comme à Athènes, une espèce de gorge ou de trou par où, croyait-on, les eaux du déluge avaient pris leur écoulement; pourtant, certains auteurs attribuent la fondation de ce temple à Sémiramis. Quoi qu'il en soit de son origine, Bambyce devint, dans l'ouest de l'Asie, le centre d'un mouvement religieux considérable; on y venait de l'Arabie, de l'Assyrie, de la Phénicie, etc., pour y adorer la Grande Déesse de Syrie, appelée aussi Junon l'Assyrienne, Atergatis, etc., noms divers d'une même divinité réunissant les attributs des principales déesses de la Grèce. Le temple, situé au centre de la ville, sur un monticule, et entouré de murs, était d'une grande richesse et renfermait un trésor somptueux, des objets d'art de toute sorte, des statues que l'artifice des prêtres faisait se mouvoir et rendre des oracles; on y pénétrait par des portes d'or, et le toit était recouvert du même métal. La Grande Déesse, la principale divinité du lieu, était représentée par une statue en or, assise sur des lions, un sceptre dans une main, une quenouille dans l'autre; sur sa tête, entourée de rayons, s'élevaient des figurines de tours; des pierres précieuses couvraient tout son corps. Une autre statue, également en or et reposant sur des bœufs, lui faisait pendant; c'était Jupiter, au dire de Lucien; enfin, entre ces deux statues s'en trouvait une troisième, aussi en or, avec une colombe sur la tête; les uns voyaient en elle Deucalion, les autres Bacchus ou même Sémiramis. Une grande place, remplie de statues et où s'élevait l'autel des sacrifices, entourait le temple; on y voyait des animaux féroces de toute sorte, mêlés avec des animaux domestiques, vivant en paix avec eux et ne faisant de mal à personne. De cette place s'élevaient, comme des colonnes, de gigantesques phallus, dont quelques-uns avaient jusqu'à 300 brasses de hauteur, dit Lucien, et au haut desquels, deux fois par an, allaient se percher des individus qui y restaient sept jours et agitaient des sonnettes au moment où ils se mettaient en prière. Il y avait également près du temple un étang qui servait aux ablutions de la Grande Déesse et était rempli de poissons ornés de bijoux; ces poissons avaient chacun un nom particulier, à l'appel duquel ils accouraient, toujours au rapport de Lucien. Des jours d'instruments, des prophétesses, des galles ou eunuques sacrés, etc., faisaient le service du temple; les fêtes qui s'y célébraient se terminaient en bacchanales des plus étonnées.

BAMESBIER (Jean), peintre flamand, né à Amsterdam en 1500, mort dans la même ville en 1600. Il eut de brillants débuts, mais ses excessives débauches arrêtèrent le développement de son talent, sans toutefois nuire, paraît-il, à sa santé, puisqu'il vécut cent ans.

* **BAN** s. m. — **Encycl.** *Rupture de ban.* V. RUPTURE, au tome XIII, page 1526.

* **BAN DE LA ROCHE**, territoire situé au sommet des Vosges et composé de cinq communes du département de ce nom, sur les confins de l'ancien département du Bas-Rhin. Il tire son nom d'un vieux château, le Stein ou la Roche, dont les ruines existent encore, au milieu de forêts de sapins et de rochers dénudés. Ce petit fief fut longtemps un repaire de brigands et le terrour des paisibles habitants de l'évêché de Strasbourg. Au XVe siècle, il appartenait à la famille de Rathsamhausen, dont trois membres se firent tuer à la bataille de Nancy, et le dernier, un descendant dégénéré, Gérothée de Rathsamhausen, se fit tout simplement voleur de grand chemin, et il fallut que l'évêque de Strasbourg et le comte de Deux-Ponts l'assiégeassent dans sa forteresse presque imprenable (1467). Son tombeau existe dans l'église de Rouday, et une vieille peinture nous annonce aussi les traits de trois demoiselles de Rathsamhausen, complices de ses brigandages.

En 1584, le Ban de la Roche, avec les cinq communes qui en relevaient, Fouday, Belmont, Bellefosse, Solbach et Walbach, fut vendu aux comtes de Veldenz, puis passa à la maison de Deux-Ponts, à laquelle Louis XV le retira, comme fief masculin, pour le donner à l'intendant d'Alsace. Il passa depuis aux mains de Paulmy d'Argenson, le fameux bibliophile, fondateur de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, et aux barons de Dietrich.

BÂNA, ancien roi de Sonitpoura, surnommé **Asoura**, dans la mythologie indoue. Il lutta contre Vichnou, mais fut vaincu, malgré la protection de Siva.

BANABA s. m. (ba-na-ba). Bot. Syn. de BANAVA ou MUNCHAUSIA.

BANAL, homme politique français du XVIIIe siècle. Il était directeur du Jardin des plantes de Montpellier et il a laissé : *Catalogue des plantes usuelles, suivant l'ordre de leurs vertus* (Montpellier, 1755, in-8°).

BANALITÉ s. f. — **Encycl.** La *banalité* était le droit, pour le seigneur, d'obliger ses vassaux à se servir d'une chose dont il était propriétaire, en lui imposant pour raison de cet usage une redevance en denrées ou en argent; ce droit impliquait pour le vassal la défense, sous des peines plus ou moins sévères, de se servir de toute autre chose de même nature. La *banalité* portait spécialement sur les fours, les moulins à blé, à tan et à foulon, les pressoirs, les maileries de chanvre, les forges; quelquefois le seigneur avait un étalon, un taureau, un bouc banaux, dont ses vassaux devaient se servir comme d'animaux reproducteurs.

Dans un certain nombre de cas, le droit de *banalité* avait pu naître d'une convention amiable entre le seigneur et ses vassaux. Le seigneur ayant fait bâtir à ses frais et entretenant convenablement le moulin, le four ou le pressoir, il était tout naturel qu'il retirât un profit de la chose louée, et les vassaux pouvaient même y trouver leur avantage; le droit exigé par lui n'était pas, dans ce cas, plus annuel que le droit de mouture que l'on paye au meunier ou le droit de cuisson que l'on paye au boulanger. L'abus consistait dans l'interdiction de se servir de tout autre four, moulin ou pressoir, quand même le vassal y eût trouvé son intérêt ou se commoder, quand, par exemple, il lui fallait porter son pain ou son blé à 5 ou 6 lieues de sa demeure, et dans l'élévation de la redevance que le seigneur était naturellement porté à exagérer. C'était un impôt d'une perception commode et d'un rendement régulier; aussi le seigneur avait-il une tendance à l'augmenter outre mesure, ce qui finit par le rendre insupportable. Il n'y avait pas un seul seigneur, haut personnage ou petit hobereau, qui n'eût établi sur ses terres ce droit si productif. Les abbayes faisaient comme eux, et, dès le XIe siècle, on voit dans une charte de Saint-Germain-des-Prés que l'abbé affranchit un certain nombre de serfs, à condition qu'ils resteraient sur les domaines de Saint-Germain et qu'ils viendront cuire au four banal et apporter leurs raisins au pressoir. Cependant, à cette époque, la *banalité* n'était pas en vigueur partout; Fulbert, évêque de Chartres, dans une lettre au duc de Normandie Richard, s'en plaint, au nom de ses diocésains, comme d'une coutume nouvelle et inacceptable, l'argent du duc ayant voulu contraindre les paysans à porter leur blé à un moulin éloigné. « *Nostris hominibus*, y dit-il, *nonam unquariam indixit, veniendo ut venirent ad molendinum Sancti-Audoeni, quinque leucis, ut fertur, ab eorum hospitiis remotum.* » Peu à peu de *banalité* parmi les droits seigneuriaux, c'est-à-dire parmi ceux qui n'avaient pas besoin d'être expressément formulés et qui appartenaient au seigneur par cela seul qu'il était possesseur du fief. En certains pays, on trouve ce droit formulé dans les coutumes; mais les habitants y trouvaient un avantage en ce que la *banalité* était reconnue pour certaines choses, par exemple le moulin et le four, le seigneur ne pouvant l'étendre davantage et ajouter à ces deux servitudes celle du pressoir; s'il était spécifié que le moulin banal était un moulin à moudre le blé, il ne pouvait revendiquer la *banalité* des moulins à tan ou à foulon.

Il existait dans toutes les coutumes des clauses d'exception de *banalité*; dispense était donnée généralement aux nobles et aux gens d'Eglise, et, dès le règne de Philippe-Auguste, l'intérêt public fit aussi dispenser les boulangers. Ainsi, en 1225, le prévôt de Paris ayant voulu faire abattre les fours des boulangers comme établis en vertu du droit de *banalité* exercé par la prévôté, le roi rendit une ordonnance qui permettait à chaque boulanger d'avoir un four, ou, s'il aimait mieux, de cuire dans le four de son voisin, à la charge de payer au Trésor une redevance annuelle de 9 sous 6 deniers. En 1580, il fut établi par le parlement que le droit de cuisson avait pour nature, aux élections du 20 février 1876, pour la Chambre des députés, il posa sa candidature dans l'arrondissement d'Aubusson. « Mon drapeau, dit-il dans sa profession de foi, est celui de la République conservatrice de l'ordre et de la liberté, telle qu'elle a été définie par la constitution du 25 février.... Je considère son principe comme inviolable; mais si, par la suite, l'expérience révèle des imperfections, je veux qu'on y porte remède par des réformes raisonnées, progressives et essentiellement républicaines. » Elu député par 6,412 voix contre M. Cornudet, candidat bonapartiste, il est allé siéger avec la majorité républicaine.

BANFFYE s. f. (ban-fi). Bot. Syn. de GYPSOPHILE.

BANFI (Antoine), peintre italien qui vivait au XVIIIe siècle. Il a peint des tableaux d'histoire et des tableaux religieux, dont on voit encore quelques-uns dans les églises de Milan.

mération? Elle est diverse et quelquefois difficile à saisir. L'éclosion simultanée d'un grand nombre d'œufs dans un même lieu, qu'on a mise en avant pour expliquer l'existence des *bancs*, est évidemment insuffisante pour rendre compte de cette persistance des individus à rester unis, au milieu des causes innombrables qui tendent à les séparer. L'existence d'agglomérations d'aliments également recherchés par tous les individus de même espèce est une raison plus acceptable. Mais qui fait défaut dans bien des cas. Evidemment, il faut recourir, pour expliquer les *bancs*, aux causes mal connues qui découvrent, à certaines époques de l'année, les émigrations des mormes, des harengs, des sardines, des thons, etc. La cause, quelle qu'elle soit, qui pousse, à un même moment, dans une même direction des masses d'individus de la même espèce suffit, évidemment, pour expliquer leur agglomération.

Ces agglomérations marines ne sont, du reste, pas particulières aux poissons. Certains mollusques de la classe des ptéropodes, des hyales surtout, et certains zoophytes se trouvent parfois réunis sur une immense étendue à la surface des eaux. Ici, il est aussi facile d'expliquer le fait par l'agglomération des œufs sur un même point qu'il serait impossible d'invoquer l'instinct de la sociabilité.

* **BANCEL** (François-Désiré), homme politique français. Il est mort en 1871. — Lors des élections générales de 1869 pour le Corps législatif, il posa sa candidature dans la Drôme, dans la 2e circonscription du Rhône et dans la 1re circonscription de la Seine, où il se présenta contre M. Emile Ollivier. La lutte fut très-vive entre les deux candidats, dont l'un, Bancel, représentait « l'opposition irréconciliable et l'éternelle revendication, » tandis que l'autre, M. Ollivier, représentait la politique de la palinodie. Ce dernier, qui était allé jusqu'à proposer de rétablir une ordonnance royale, que le droit de *banalité* devait être justifié par les seigneurs au moyen d'un titre authentique, ne put obtenir seulement, comme jusqu'alors, en s'appuyant sur une longue possession; l'ordonnance de 1629 prit pour base cette prescription et défendit aux seigneurs et gentilshommes d'assujettir leurs vassaux et tenanciers à leurs moulins, fours ou pressoirs, s'ils ne sont fondés en titre, à payer de contribution directe. Les fours et moulins et de la perte de tous les autres droits qu'ils pourraient prétendre sur eux. » La coutume n'en persista pas moins à valoir titre. La Révolution abolit les droits de *banalité*, mais d'abord avec quelque précaution. La loi du 15 mars 1790, titre II, art. 23, portait : « Tous les droits de *banalité* de fours, moulins, pressoirs, boucheries, taureaux, verrats, forges et autres, ensemble les sujétions qui y sont accessoires, qu'ils soient fondés sur la coutume ou sur un titre acquis par prescription, ou confirmés par des jugements, sont abolis sans indemnité, sauf les seules exceptions ci-après. » Ces exceptions comprenaient les *banalités* établies par convention entre une communauté d'habitants et un particulier non seigneur, ou entre une communauté d'habitants et un seigneur, mais à condition que celui-ci eût fait à la communauté quelque avantage autre que celui de tenir en état les fours ou moulins banaux, comme, par exemple, une concession d'usage dans ses bois, dans ses prés, etc. Une nouvelle loi de 1792 revint sur ces exemptions et exigea, pour le maintien des droits, que le seigneur eût fait une concession de terre à la commune; enfin toutes exemptions furent abolies par la loi du 17 juillet 1793, et il ne subsista que les *banalités* convenues entre une commune et un particulier non seigneur; mais ces sortes de *banalités* rentraient dans la catégorie des contrats et sont assujetties aux mêmes règles.

BANANA s. m. (ba-na-na). Ornith. Syn. de TROUPIALE.

BANBA, petite-fille de Dénl-Bhaoit ou Bab et femme d'Eathoit ou Mac-Keacth, dans la mythologie irlandaise. Fodhla et Eire, ses deux sœurs, formaient avec elle une sorte de trinité.

* **BANC** s. m. — **Encycl.** Zool. La sociabilité de quelques mammifères, tels que les castors; d'un assez grand nombre d'oiseaux, comme certains tisserins; d'un plus grand nombre d'insectes, surtout de ceux qui appartiennent à la grande famille des hyménoptères, est un fait aussi intéressant qu'incontestable. Mais cet instinct existe-t-il à un degré quelconque dans la classe des poissons? L'existence des *bancs* ou grandes troupes de poissons voyageurs semble tout d'abord répondre affirmativement à la question; elle reste cependant douteuse, et la plupart des naturalistes n'hésitent même pas à la résoudre négativement. Selon eux, les *bancs* de poissons ne constituent pas de véritables sociétés, mais de simples agglomérations produites par certaines causes extérieures, auxquelles l'instinct de la sociabilité est absolument étranger. Il paraît bien certain, en effet, qu'aucun lien n'unit les individus qui se rassemblent en *bancs* dans leurs émigrations; qu'ils ne se prêtent entre eux, dans aucune circonstance, aucun appui mutuel, qu'ils ne se livrent ensemble à aucun travail commun, qu'ils mènent, en un mot, une existence absolument individuelle et isolée. Mais quelle peut être alors la raison de leur agglo-

« Tous les droits de *banalité* de fours, moulins, pressoirs, boucheries, taureaux, verrats, forges et autres, ensemble les sujétions qui y sont accessoires, qu'ils soient fondés sur la coutume ou sur un titre acquis par prescription, ou confirmés par des jugements, sont abolis sans indemnité, sauf les seules exceptions ci-après. » Ces exceptions comprenaient les *banalités* établies par convention entre une communauté d'habitants et un particulier non seigneur, ou entre une communauté d'habitants et un seigneur, mais à condition que celui-ci eût fait à la communauté quelque avantage autre que celui de tenir en état les fours ou moulins banaux, comme, par exemple, une concession d'usage dans ses bois, dans ses prés, etc. Une nouvelle loi de 1792 revint sur ces exemptions et exigea, pour le maintien des droits, que le seigneur eût fait une concession de terre à la commune; enfin toutes exemptions furent abolies par la loi du 17 juillet 1793, et il ne subsista que les *banalités* convenues entre une commune et un particulier non seigneur; mais ces sortes de *banalités* rentraient dans la catégorie des contrats et sont assujetties aux mêmes règles.

BANANA s. m. (ba-na-na). Ornith. Syn. de TROUPIALE.

BANBA, petite-fille de Dénl-Bhaoit ou Bab et femme d'Eathoit ou Mac-Keacth, dans la mythologie irlandaise. Fodhla et Eire, ses deux sœurs, formaient avec elle une sorte de trinité.

* **BANC** s. m. — **Encycl.** Zool. La sociabilité de quelques mammifères, tels que les castors; d'un assez grand nombre d'oiseaux, comme certains tisserins; d'un plus grand nombre d'insectes, surtout de ceux qui appartiennent à la grande famille des hyménoptères, est un fait aussi intéressant qu'incontestable. Mais cet instinct existe-t-il à un degré quelconque dans la classe des poissons? L'existence des *bancs* ou grandes troupes de poissons voyageurs semble tout d'abord répondre affirmativement à la question; elle reste cependant douteuse, et la plupart des naturalistes n'hésitent même pas à la résoudre négativement. Selon eux, les *bancs* de poissons ne constituent pas de véritables sociétés, mais de simples agglomérations produites par certaines causes extérieures, auxquelles l'instinct de la sociabilité est absolument étranger. Il paraît bien certain, en effet, qu'aucun lien n'unit les individus qui se rassemblent en *bancs* dans leurs émigrations; qu'ils ne se prêtent entre eux, dans aucune circonstance, aucun appui mutuel, qu'ils ne se livrent ensemble à aucun travail commun, qu'ils mènent, en un mot, une existence absolument individuelle et isolée. Mais quelle peut être alors la raison de leur agglo-

de Hollande et de Zélande, fut employé à des négociations importantes et fut chargé de présider le conseil dont il faisait partie.

BANCO (Nanni D'ANTONIO), sculpteur et architecte italien, né à Sienne en 1374, mort en 1421. Il fut un des premiers élèves de Donatello. On vante surtout, parmi ses statues, son *Saint Philippe*, qui est à Florence. Comme architecte, il a travaillé à la cathédrale de la même ville.

BANCOC s. m. (ban-kok). Bot. Plante de Madagascar, qui produit de l'indigo.

BANCROFTIE s. f. (ban-kro-fti — de *Bancroft*, n. pr.). Bot. Genre douteux de la famille des tiliacées, dont les espèces, incomplétement connues, croissent à la Jamaïque.

* **BANDE** s. f. — Zool. Nom donné à plusieurs serpents, poissons et insectes qui portent des bandes colorées.

BANDEL (Joseph-Antoine DE), théologien allemand, mort en 1771. Il fut chambelan des princes Louis et Frédéric de Wurtemberg. Il a publié : le *Droit catholique au sujet du déserteur de la foi* (1752, in-4°); *Consilium utriusque medici ad Justinum Febronium*, *de statu Ecclesiæ et potestate papæ ægerrime febricitantem* (1764, in-8°).

* **BANDEL** (Ernest DE), sculpteur allemand. — Il est mort au mois de septembre 1876, près de Donauwerth (Bavière). Après l'inauguration dans la forêt de Teutobourg de sa gigantesque statue d'Hermann ou d'Arminius, le gouvernement allemand lui accorda une pension annuelle de 30,000 francs, dont 6,000 francs réversibles sur sa veuve.

BANDIA s. f. (ban-di-a). Relig. ind. Nom sous lequel on désigne, dans l'Inde, la secte des bouddhistes.

BANDINELLI (Clemente), sculpteur italien du XVIe siècle, né à Florence, mort à Rome. Fils naturel de Baccio Bandinelli, il fut aussi son élève et l'aida dans ses travaux. Mais les mauvais traitements l'ayant contraint de quitter Florence, il alla à Rome, où il mourut un an après son arrivée, épuisé par un excès de travail. Il était très-jeune encore et donnait les plus belles espérances.

BANDINELLI (Michel-Angelo), peintre italien du XVIe siècle. Neveu et élève de Baccio Bandinelli, il jouit d'une assez grande réputation. L'église de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, possède plusieurs de ses tableaux.

BANDINELLI (Marco), peintre italien du XVIIe siècle, né à Bologne. Il était cuisinier et intendant de Guido Reni et lui servait de modèle. Il finit par devenir artiste lui-même.

* **BANDITISME** s. m. — **Encycl.** V. l'article BRIGANDAGE, au tome II, et, pour les bandits de la Corse, la fin de l'article VENDETTA, au tome XV du *Grand Dictionnaire*.

BANDOLE (Antoine), écrivain français du XVIIe siècle. Avocat au parlement de Provence, il écrivit les *Parallèles de Jules César et de Henri IV*, publiés par Vigenère, avec les *Commentaires de César* (Paris, 1609, in-4°).

BANDONINA ou **BLANDONIA**, femme auteur française du VIe siècle. Attachée au service de Radegonde, femme de Clotaire Ier, elle entra avec elle au couvent et continua la *Vie* de sa maîtresse, commencée par Fortunat, évêque de Poitiers.

BANDY DE NALÈCHE (Charles-Léonard-Louis), homme politique français, né à Aubusson en 1828. Il vint étudier le droit à Paris, où il se fit recevoir licencié, puis il acheta une charge d'avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation. Pendant ses loisirs, il traduisit les *Poésies complètes* du chancelier Michel de L'Hospital et publia en 1859 une brochure intitulée : les *Maçons de la Creuse*. Ayant vendu sa charge, il retourna dans la Creuse, où, en 1871, il prit à Bourganeuf la direction d'un journal politique, dans lequel il s'attacha à démontrer la nécessité de fonder la République et appuya le gouvernement de M. Thiers. En 1874, il fut élu, dans le canton de Felletin, dont son arrière-grand-père avait été le député à l'Assemblée constituante de 1789, membre du conseil général contre M. Du Miral, ancien député de l'Empire. M. Bandy de Nalèche était secrétaire de la commission départementale lorsque, aux élections du 20 février 1876, pour la Chambre des députés, il posa sa candidature dans l'arrondissement d'Aubusson. « Mon drapeau, dit-il dans sa profession de foi, est celui de la République conservatrice de l'ordre et de la liberté, telle qu'elle a été définie par la constitution du 25 février.... Je considère son principe comme inviolable; mais si, par la suite, l'expérience révèle des imperfections, je veux qu'on y porte remède par des réformes raisonnées, progressives et essentiellement républicaines. » Elu député par 6,412 voix contre M. Cornudet, candidat bonapartiste, il est allé siéger avec la majorité républicaine.

BANFFYE s. f. (ban-fi). Bot. Syn. de GYPSOPHILE.

BANFI (Antoine), peintre italien qui vivait au XVIIIe siècle. Il a peint des tableaux d'histoire et des tableaux religieux, dont on voit encore quelques-uns dans les églises de Milan.

BANGAR, ville des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, district de Colombie; 18,289 hab.

BANGARD s. m. (ban-gar). Terme usité en Alsace pour désigner un garde champêtre : *C'est ce que j'ai fait, engagé pour le monde à venir sans faute et envoyant le* BANGARD *porter les billets de la préfecture jusque dans les dernières baraques de la montagne.* (Erckmann-Chatrian.)

BANGERT ou **BANGERTUS** (Henri), savant allemand, né en 1610, mort en 1665. Il était recteur de l'université de Lubeck. On a de lui : *Oratio funebris Henrici Coleri* (Lubeck, 1644, in-4°); *Chronica Slavorum Helmoldi et Arnoldi* (Lubeck, 1659, in-4°).

* **BANGIE** s. f. — **Encycl.** Bot. Ce genre, créé par Lyngbye, a été considérablement restreint par Agharl, qui n'y admet que les algues offrant les caractères distinctifs suivants : filaments capillaires, membraneux, continus, plans ou comprimés; granules coblés, globuleux, ellipsoïdaux ou cylindracés, agglomérés parfois en petites masses, plus ordinairement disposés en séries transversales, parallèles entre elles. La *bangie* brun pourpre, une des rares espèces qui vivent dans les eaux, se développe fréquemment sous les roues de moulin. Les sept ou huit autres espèces connues appartiennent, comme celle-ci, exclusivement à l'Europe.

BANICHI (Barthélemy), auteur dramatique italien du XVIIe siècle. On connaît de lui : *Il Figlio ribello, ovvero Davide dolente*, opéra en prose (Milan, 1667, in-12); *I Tradimenti nel tradire, ovvero la Vigilanza sopra l'inganno*, autre opéra en prose (1671, in-12).

BANISTER (Jean), comédien anglais, né à Deptford en 1760, mort à Londres en 1836. Il fut élève de son père, Charles Banister, et du célèbre Garrick. Après la mort de son père, il fut engagé à Drury-Lane et y obtint des succès.

BANISTÉRIOÏDE adj. (ba-ni-sté-ri-o-i-de — de *banistère*, et du gr. *eidos*, forme). Qui ressemble à une banistère.

BANJOLÉE s. f. — **Encycl.** Bot. Ce genre ne comprend qu'un seule espèce, d'ailleurs peu connue, signalée et décrite par Bowdich. C'est une plante herbacée, velue, à feuilles ovales opposées, dont les fleurs, disposées en épis axilliaires, ont un calice à quatre divisions, accompagné d'une bractée unique, une corolle violette à quatre lobes sinueux et inégaux, à deux étamines. Le fruit est une capsule à deux loges polyspermes.

BANKÉSIE s. f. (ban-ké-zi). Bot. Syn. de BRAYERE.

* **BANKOK**, capitale du royaume de Siam; 500,000 hab., dont la moitié Chinois. — Nous allons compléter ici les détails que nous avons donnés sur cette ville au *Grand Dictionnaire*, par une description empruntée à un voyageur :

« Sa longueur est de 1 lieue sur 1 lieue de largeur. Elle est située en grande partie sur la rive gauche du fleuve (le Meïnam). Sa population totale actuelle, avec ses dépendances, peut s'élever à 500,000 âmes. Cette ville est entourée de murailles crénelées et flanquées de bastions de distance en distance; le plan en est régulier, et les rues, pour la plupart des canaux; les rues sont sales et étroites. La plupart des habitations ne sont que de misérables huttes de bambous, sans aucune apparence de solidité. Les Chinois habitent le coeur. Mais il y a partout beaucoup d'arbres, et le grand nombre des temples de Bouddha, dont les flèches dorées s'élèvent dans les airs, donne à cette Venise du Orient un aspect pittoresque et même un air de magnificence. Ce qu'il y a de plus remarquable à Bankok, c'est le palais et les pagodes royales. L'enceinte du palais est considérable et pavée en belles dalles de marbre et de granit. On y voit de tous côtés une multitude de petits édifices élégants, ornés de peintures et de dorures. Au milieu de la grande cour s'élève majestueusement le *Mahaprasat*, à quatre façades, couvert en tuiles vernissées, décoré de sculptures magnifiques et surmonté d'une haute flèche dorée. C'est là que le roi reçoit les ambassadeurs; là aussi viennent prêcher les talapoins. Un peu plus loin s'élève la grande salle où le roi donne des audiences, en présence de cent mandarins prosternés la face contre terre; puis viennent le palais de la reine, les maisons des concubines et des dames d'honneur. Dans cette vaste enceinte, il y a un tribunal, un théâtre, la bibliothèque royale, de très-grands arsenaux et des écuries pour les éléphants blancs. Les pagodes royales sont d'une magnificence dont on ne se fait pas d'idée en Europe; il y en a qui ont coûté près de 5 millions de francs. Il n'y a pas une seule voiture dans la capitale; tout le monde va en barque; le fleuve et les canaux sont les seuls chemins fréquentés. Une rangée de jonques chinoises, du port de 200 à 600 tonneaux, s'étend dans une longueur de plus de 2 milles, mouillées presque au milieu de la rivière; elles attendent la souvent plusieurs mois pour vendre en détail leurs cargaisons. Les Siamois sont actifs; mais leurs habitudes ne sont pas celles d'un peuple guerrier. Leur nourriture ordinaire consiste en riz, poissons d'eau douce, légumes et fruits. Il se fait à Bankok une très-grande consommation de volaille, de viande de cerf, d'oiseaux aquatiques, de chair de buffle séchée au soleil, de tortues et de quelques poissons de mer. On y mange aussi des grenouilles, des vers à soie, des chauves-souris, de gros rats, du crocodile, du serpent boa. La boisson ordinaire se compose d'eau pure et d'une espèce d'eau-de-vie de riz qu'on appelle *arak*. Cette boisson, excessivement pernicieuse, cause de très-grands ravages parmi les Chinois.

A Bankok, le vêtement ordinaire des hommes se compose d'une sorte de large pantalon qui descend seulement jusqu'au genou; le reste du corps est nu; celui des femmes de à peu près le même, sauf qu'elles se couvrent quelquefois la gorge au moyen d'un morceau d'étoffe jaune. Hommes et femmes usent immodérément du bétel, ce qui finit par donner à leur bouche un aspect des plus disgracieux.

BANKSÉE s. f. (ban-ksé — de *Banks*, n. pr.). Bot. Nom donné par Konig à un genre de plantes, fondu depuis par Linné dans le genre costus.

* **BANKSIE** s. f. — **Encycl.** Bot. Les *banksies* sont de magnifiques plantes exotiques dont les principaux